

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

**SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)**

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE1697

présenté par

M. Lopez-Liguori, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Baubry, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Grangier, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, Mme Lorho, M. Lottiaux, Mme Martinez, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, Mme Mélin, Mme Menache, M. Ménagé, M. Muller, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy et M. Taverne

ARTICLE PREMIER

Au début de l'alinéa 11, substituer au mot :

« maîtriser »

le mot :

« réduire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent article, de nature programmatique, dispose que les politiques publiques visant à la protection de la souveraineté alimentaire en France, doivent maîtriser les dépendances en matières d'importations et d'exportations. Le choix du mot « maîtriser » dénote un manque d'ambition certain. Notre pays devient de plus en plus dépendant des importations alimentaires, d'ailleurs bien souvent issues de pays qui ne respectent pas toujours les normes de qualité nationales. Ces dernières années, les importations ont notamment augmenté dans les secteurs des fruits et légumes. La France est aussi dépendante de certains pays pour ses exportations, comme de la Chine pour les coproduits du porc. Se fixer l'objectif d'une réduction des dépendances en matière d'importations et d'exportations est indissociable de l'objectif de souveraineté alimentaire, qui doit aller de pair avec une politique protectrice de nos agriculteurs. C'est pourquoi cet amendement propose de se donner

comme objectif de réduire les dépendances aux exportations et aux importations, et non, comme le dispose le texte, seulement de les maîtriser.